

Association neuchâteloise des Maîtres Marbriers-Sculpteurs

Fils de marbrier et du repreneur de la marbrerie Paul et René Oudin, le président actuel de l'Association neuchâteloise des Maîtres Marbriers-Sculpteurs, Tommy Terbaldi a travaillé très tôt dans ladite marbrerie pour y faire ses jobs d'été et financer ses études. Après l'obtention de son diplôme d'école de commerce, il occupe un poste de comptable dans une entreprise de génie civil. Au milieu des années 1980, le responsable commercial, Monsieur Paul Oudin, part à la retraite. Le père, Silvano Terbaldi, propose le poste au fils. Le fiston, après mûre réflexion, décide de graver son avenir dans le marbre. En 1992, il s'associe avec Jacques-Antoine Besnard, ancien apprenti de l'entreprise, qui va l'épauler dans la partie technique et production. Aujourd'hui, Tommy Terbaldi nous fait découvrir les métiers de la pierre, leur évolution et leurs enjeux.

La pierre et sa provenance

Les principales pierres naturelles travaillées sont les marbres (origine sédimentaire, plutôt tendre), le calcaire (plutôt dur) et le granit (origine migmatique). Nous nous approvisionnons en Suisse (Grisons, Tessin, Valais ou Neuchâtel), mais surtout à l'étranger: France (pour le calcaire), Italie (pour le marbre), Afrique du Sud, Brésil ou Inde. Nous travaillons avec des grossistes, localisés dans les grands ports. Nous nous rendons de moins en moins chez ces derniers: le fait que la tendance est aux teintes unies limite clairement les déplacements.

Les métiers de la pierre

Ceux qui embrassent notre profession, à la base, aiment la pierre, apprécient la toucher, la travailler; souvent, ils ont un côté artistique bien développé. Il est assez difficile de recruter des apprentis; les stages en entreprise sont un bon moyen d'éveiller de nouvelles vocations. Quatre formations sont proposées: tailleur de pierre CFC, marbrier du bâtiment CFC, marbrier CFC et sculpteur sur pierre CFC. Une fois par semaine, les cours ont lieu au Centre d'Enseignement Professionnel de Morges (CEPM), spécialisé dans les formations du bâtiment et des arts et métiers verts. Les cours interentreprises se déroulent sur un mois. La formation professionnelle nous donne entière satisfaction. Le travail dans les métiers de la pierre est plutôt pénible: on porte de lourdes charges, on travaille

debout, quelquefois au froid. Les perspectives dans la branche sont bonnes. On peut aisément faire toute une « carrière » - c'est bien le cas de le dire - dans les métiers de la pierre.

Evolution des métiers de la pierre

Le travail pour le polissage et la coupe s'est considérablement raccourci grâce à l'évolution de l'outillage et le recours aux machines CNC. Par contre, des travaux comme la taille, la sculpture en art funéraire ou en restauration de pierre de taille sur les anciens bâtiments ont moins évolué: on le fait encore à la main et au marteau. Aujourd'hui, pour la réalisation d'un plan de cuisine donné, il faut moins de temps de travail qu'il y a 30 ans. Il ne faut pas se le cacher: dans certains pays, sur la base de documents scannés, des ordinateurs et des machines taillent des blocs de pierres de deux mètres de haut. Mais les finitions sont encore souvent faites par l'homme. La numérisation guette aussi notre secteur d'activité.

Organisation de la profession

L'association neuchâteloise bénéficie grandement du travail, de la structure et du professionnalisme de l'Association romande des métiers de la pierre (ARMP), qui a pour but de réunir sous une même enseigne les entreprises exerçant les métiers de tailleur de pierre, de marbrier du bâtiment, de marbrier et de sculpteur sur pierre. L'ARMP est fortement impliquée dans la défense du savoir-faire de



la profession, du travail effectué dans les règles de l'art et de la formation professionnelle. L'ARMP est l'interlocutrice « pierre naturelle » de référence pour les acteurs du secteur de la construction: administrations, architectes, décideurs, écoles et propriétaires privés. L'ARMP a élaboré deux chartes: la « Charte d'éthique et de bienfaisance pour la réfection de monuments et de bâtiments » et la « Charte de l'art funéraire » qui promeut une approche respectueuse pour la famille des défunts.

Les clients des professionnels de la pierre

Dans le domaine de la construction, nous sommes mandatés pour la décoration d'intérieur, les plans de cuisine ou l'enveloppe des bâtiments. Les familles de défunts nous sollicitent pour la réalisation de pierres tombales ou de monuments. L'Etat, les communes ou les propriétaires privés de bâtiments classés historiques constituent également des clients importants: des bâtiments administratifs ainsi que les châteaux font l'objet de travaux réguliers ou ponctuels. On peut raisonnablement estimer que chacun des marchés représente le tiers du chiffre d'affaires consolidé de la branche.

Les tracasseries

Dans le cadre de mandats pour les bâtiments et monuments historiques, nous devons respecter certaines normes adoptées par l'ARMP et les offices romands responsables de la conservation du patrimoine bâti. Mais il ne s'agit pas de tracasseries, mais plutôt de professionnalisme et d'excellence. En ce qui concerne les tracasseries, il faut relever les exigences peut-être trop extrêmes imposées par la SUVA dans le domaine de la sécurité et des poussières dans un atelier de marbrerie.

Propos recueillis par

> **Charles Constantin**
Secrétaire patronal UNAM

Le mois prochain:

Association Cantonale Neuchâteloise
des Installateurs Electriciens - ACNIE

Chiffres-clé

- Nombre de membres de l'association NE: 5
- Nombre de collaborateurs employés par les membres de l'association NE: 20
- Nombre d'apprentis employés par les membres de l'association NE: 2
- Premier salaire d'un marbrier après son apprentissage: CHF 4680- brut
- Chiffre d'affaires de la branche à NE: entre CHF 5 et 10 millions

 www.armp.ch